

Wilo-Control ESK, PSK



de Einbau- und Betriebsanleitung
en Installation and operating instructions
fr Notice de montage et de mise en service
es Instrucciones de instalación y funcionamiento

it Istruzioni di montaggio, uso e manutenzione
ru Инструкция по монтажу и эксплуатации

Fig. 1:

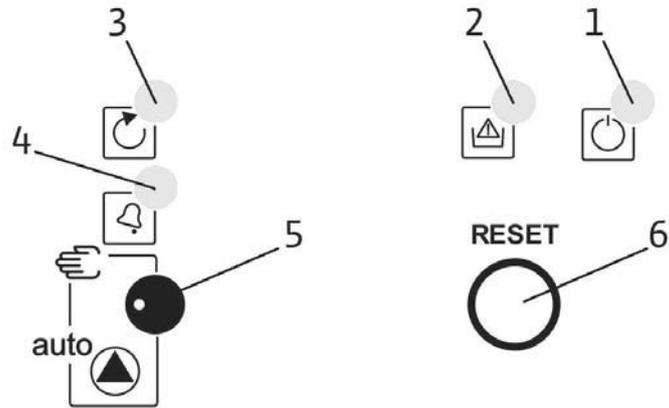


Fig. 2:

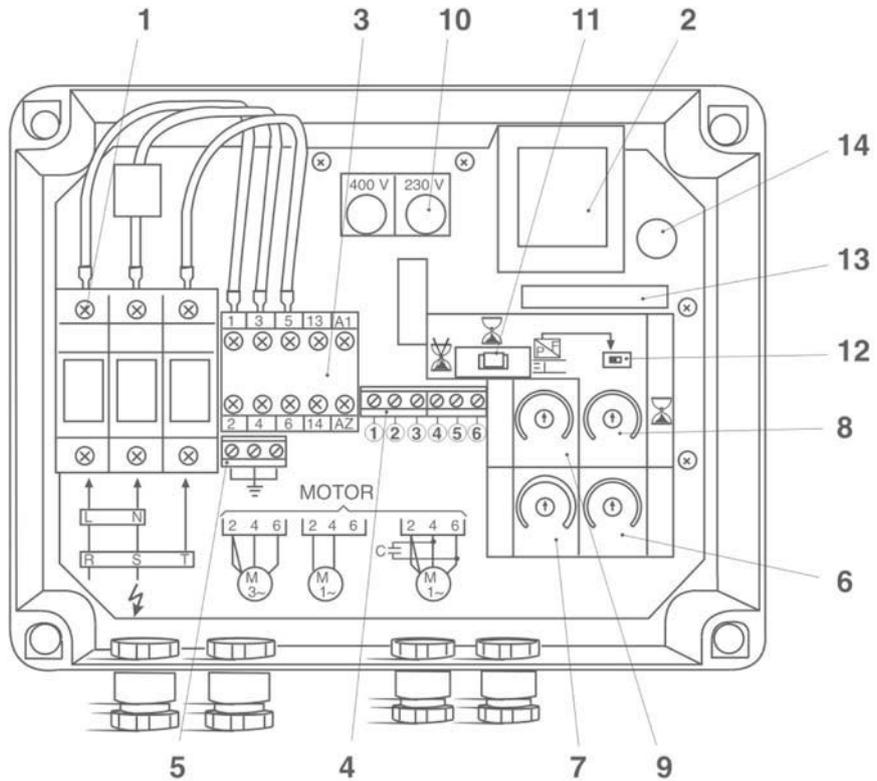


Fig. 3:

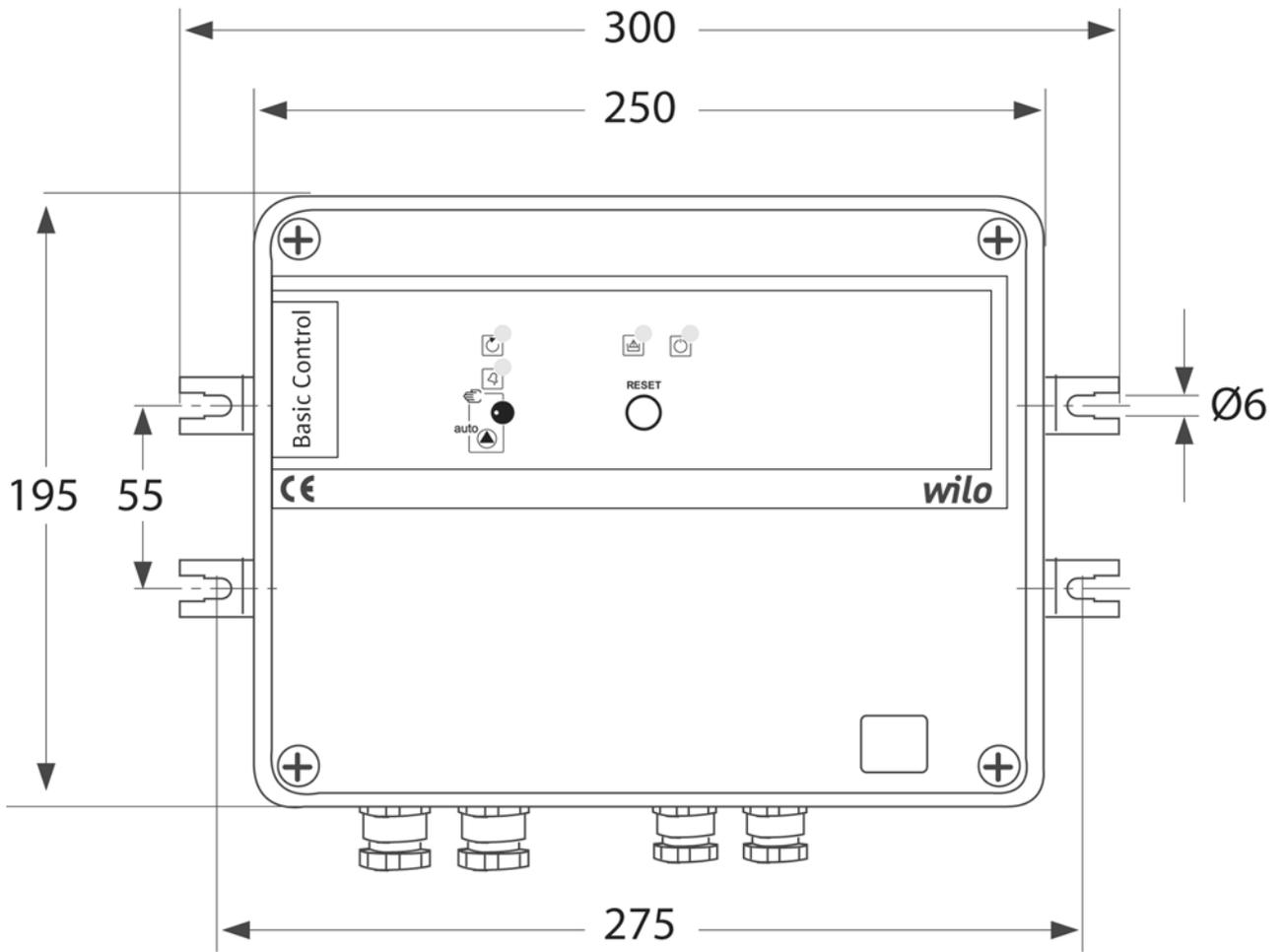


Fig. 4a:

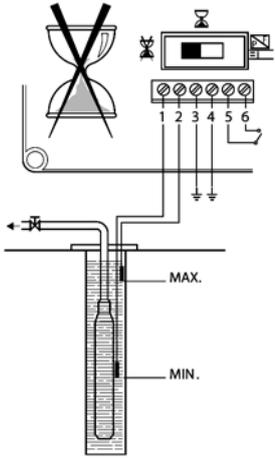


Fig. 4b:

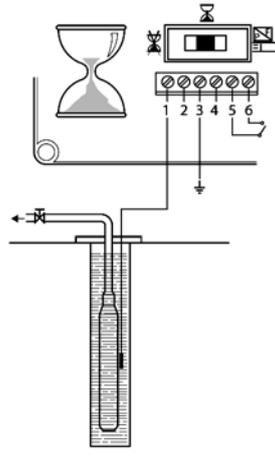


Fig. 4c:

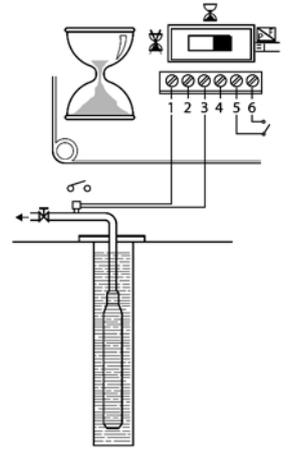


Fig. 4d:

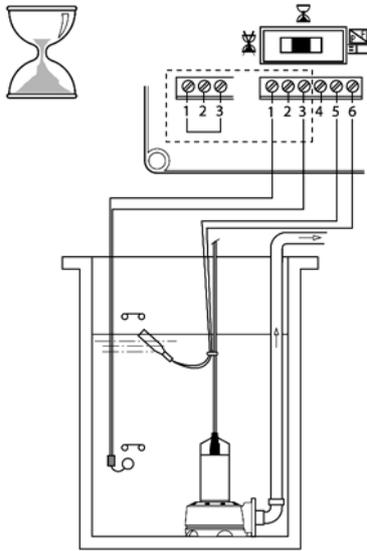


Fig. 4e:

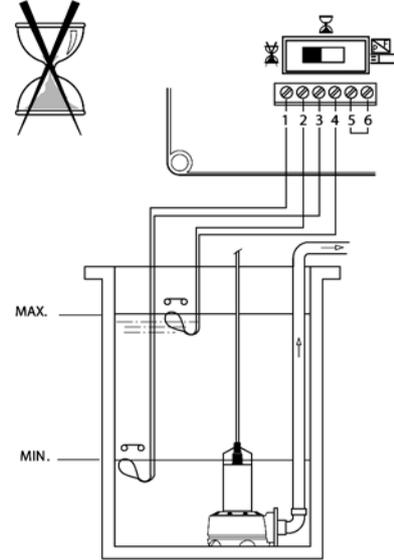
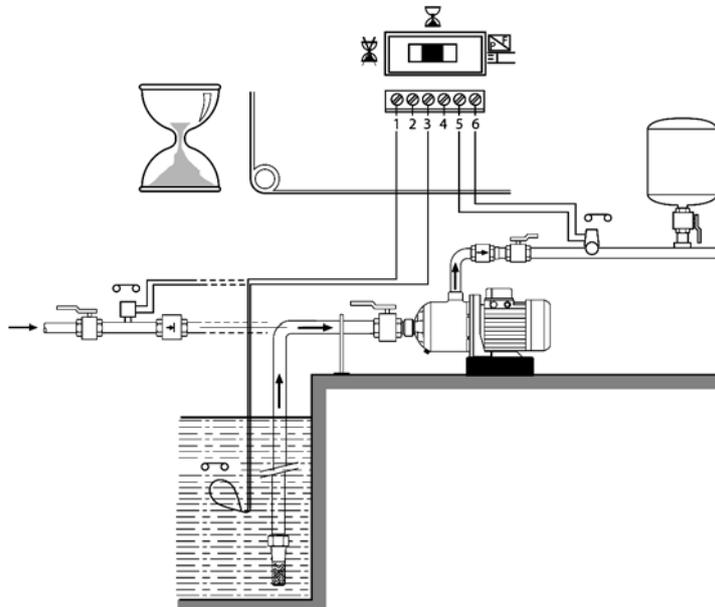


Fig. 4f:



1	Généralités	19
2	Sécurité	19
2.1	Signalisation des consignes de la notice	19
2.2	Qualification du personnel	19
2.3	Dangers encourus en cas de non-observation des consignes	19
2.4	Travaux dans le respect de la sécurité	19
2.5	Consignes de sécurité pour l'utilisateur	20
2.6	Consignes de sécurité pour les travaux de montage et d'entretien	20
2.7	Modification du matériel et utilisation de pièces détachées non agréées	20
2.8	Modes d'utilisation non autorisés	20
3	Transport et entreposage intermédiaire	20
4	Applications	20
5	Informations produit	21
5.1	Caractéristiques techniques	21
5.2	Etendue de la fourniture	21
5.3	Accessoires (en option)	21
6	Description	21
6.1	Façade du coffret de commande	21
6.2	A l'intérieur	21
7	Montage et raccordement électrique	22
7.1	Montage	22
7.2	Raccordement électrique	22
7.2.1	Raccordement du moteur de pompe	22
7.2.2	Raccordement des organes extérieurs	22
7.2.3	Alimentation réseau	22
8	Mise en service	22
8.1	Sélecteur du mode de fonctionnement	22
8.2	Réglages et vérifications	22
8.2.1	Protection contre les surcharges	22
8.2.2	Contrôle du sens de rotation (moteur triphasé uniquement)	23
8.3	Sélecteur du mode de fonctionnement	23
8.3.1	Installation avec deux électrodes	23
8.3.2	Installation avec une électrode	23
8.3.3	Installation avec un débitmètre	23
8.3.4	Mode d'alimentation	23
8.3.5	Suppression	24
9	Entretien	24
10	Pannes, causes et remèdes	24
11	Pièces de rechange	25

1 Généralités

A propos de ce document

La langue de la notice de montage et de mise en service d'origine est l'allemand. Toutes les autres langues de la présente notice sont une traduction de la notice de montage et de mise en service d'origine.

La notice de montage et de mise en service fait partie intégrante du matériel et doit être disponible en permanence à proximité du produit. Le strict respect de ces instructions est une condition nécessaire à l'installation et à l'utilisation conformes du produit.

La rédaction de la notice de montage et de mise en service correspond à la version du produit et aux normes de sécurité en vigueur à la date de son impression.

Déclaration de conformité CE

Une copie de la déclaration de conformité CE fait partie intégrante de la présente notice de montage et de mise en service.

Toute modification technique des modèles cités sans notre autorisation préalable ou le non respect des consignes de cette notice de montage et de mise en service relatives à la sécurité du produit/du personnel rend cette déclaration caduque.

2 Sécurité

La présente notice de montage et de mise en service renferme des consignes essentielles qui doivent être respectées lors du montage, du fonctionnement et de l'entretien. Ainsi, il est indispensable que l'installateur et le personnel qualifié/l'opérateur du produit en prennent connaissance avant de procéder au montage et à la mise en service.

Les consignes à respecter ne sont pas uniquement celles de sécurité générale de ce chapitre, mais aussi celles de sécurité particulière qui figurent dans les chapitres suivants, accompagnées d'un symbole de danger.

2.1 Signalisation des consignes de la notice

Symboles :

Symbole général de danger



Consignes relatives aux risques électriques



REMARQUE



Signaux :

DANGER !

Situation extrêmement dangereuse.

Le non-respect entraîne la mort ou des blessures graves.

AVERTISSEMENT !

L'utilisateur peut souffrir de blessures (graves).

« Avertissement » implique que des dommages corporels (graves) sont vraisemblables lorsque la consigne n'est pas respectée.



ATTENTION !

Il existe un risque d'endommager le produit/l'installation. « Attention » signale une consigne dont la non-observation peut engendrer un dommage pour le matériel et son fonctionnement.

REMARQUE :

Remarque utile sur le maniement du produit.

Elle fait remarquer les difficultés éventuelles.

Les indications directement appliquées sur le produit comme p. ex.

- les flèches indiquant le sens de rotation,
 - les marques d'identification des raccordements,
 - la plaque signalétique,
 - les autocollants d'avertissement,
- doivent être impérativement respectées et maintenues dans un état bien lisible.

2.2 Qualification du personnel

Il convient de veiller à la qualification du personnel amené à réaliser le montage, l'utilisation et l'entretien. L'opérateur doit garantir le domaine de responsabilité, la compétence et la surveillance du personnel. Si le personnel ne dispose pas des connaissances requises, il doit alors être formé et instruit en conséquence. Cette formation peut être dispensée, si nécessaire, par le fabricant du produit pour le compte de l'opérateur.

2.3 Dangers encourus en cas de non-observation des consignes

La non-observation des consignes de sécurité peut constituer un danger pour les personnes, l'environnement et le produit/l'installation. Elle entraîne également la suspension de tout recours en garantie.

Plus précisément, les dangers peuvent être les suivants :

- Dangers pour les personnes par des influences électriques, mécaniques ou bactériologiques
- Dangers pour l'environnement par fuite de matières dangereuses,
- Dommages matériels
- Défaillance de fonctions importantes du produit/de l'installation
- Défaillance du processus d'entretien et de réparation prescrit.

2.4 Travaux dans le respect de la sécurité

Les consignes de sécurité énoncées dans cette notice de montage et de mise en service, les règlements nationaux existants de prévention des accidents et les éventuelles consignes de travail, de fonctionnement et de sécurité internes de l'opérateur doivent être respectés.

2.5 Consignes de sécurité pour l'utilisateur

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience et/ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

- Si des composants chauds ou froids induisent des dangers sur le produit ou l'installation, il incombe alors au client de protéger ces composants afin d'éviter tout contact.
- Une protection de contact pour des composants en mouvement (p. ex. accouplement) ne doit pas être retirée du produit en fonctionnement.
- Des fuites (p. ex. joint d'arbre) de fluides véhiculés dangereux (p. ex. explosifs, toxiques, chauds) doivent être éliminées de telle façon qu'il n'y ait aucun risque pour les personnes et l'environnement. Les dispositions légales nationales doivent être respectées.
- Les matériaux facilement inflammables doivent en principe être tenus à distance du produit.
- Il y a également lieu d'exclure tout danger lié à l'énergie électrique. Il convient de se conformer aux dispositions de la réglementation locale ou générale (CEI, VDE, etc.) ainsi qu'aux prescriptions du fournisseur d'énergie électrique.

2.6 Consignes de sécurité pour les travaux de montage et d'entretien

L'opérateur est tenu de veiller à ce que tous les travaux d'entretien et de montage soient effectués par du personnel agréé, qualifié et suffisamment informé, suite à l'étude minutieuse de la notice de montage et de mise en service. Les travaux ne doivent être réalisés que sur le produit ou l'installation à l'arrêt. Les procédures décrites dans la notice de montage et de mise en service pour l'arrêt du produit/de l'installation doivent être impérativement respectées. Tous les dispositifs de sécurité et de protection doivent être remis en place et en service immédiatement après l'achèvement des travaux.

2.7 Modification du matériel et utilisation de pièces détachées non agréées

La modification du matériel et l'utilisation de pièces détachées non agréées compromettent la sécurité du produit/du personnel et rendent caduques les explications données par le fabricant concernant la sécurité. Toute modification du produit ne peut être effectuée que moyennant l'autorisation préalable du fabricant. L'utilisation de pièces détachées d'origine et d'accessoires autorisés par le fabricant garantit la sécurité. L'utilisation d'autres pièces dégage la société de toute responsabilité.

2.8 Modes d'utilisation non autorisés

La sécurité de fonctionnement du produit livré n'est garantie que si les prescriptions précisées au chap. 4 de la notice de montage et de mise en service sont respectées. Les valeurs indiquées dans le catalogue ou la fiche technique ne doivent en aucun cas être dépassées, tant en maximum qu'en minimum.

3 Transport et entreposage intermédiaire

Dès la réception du produit :

- Contrôler la présence de dommages dus au transport.
- En cas de dommages dus au transport, entreprendre les démarches nécessaires auprès du transporteur dans les délais impartis.

ATTENTION ! Risque de dommages matériels !
Un transport et un entreposage intermédiaire non conformes peuvent provoquer des dommages matériels sur le produit.

- **Le coffret de commande doit être protégé contre l'humidité et toute détérioration mécanique.**
- **Il ne doit en aucun cas être exposé à des températures inférieures à -10 °C et supérieures à +55 °C.**



4 Applications

Coffret de commande utilisé comme

- commande automatique de pompe individuelles
 - Contrôle du niveau d'eau
 - Protection contre les surcharges
 - Protection contre le fonctionnement à sec
- Domaines d'application en utilisant des électrodes, interrupteurs à flotteur et interrupteurs à pression.

Dans le coffret de commande, il n'est pas autorisé de monter d'autres composants allant au-delà de l'application décrite.

Le respect de cette notice fait aussi partie de l'utilisation conforme.

Toute autre utilisation est considérée comme non conforme.

5 Informations produit

5.1 Caractéristiques techniques	
Tension d'alimentation réseau :	1~ 230 V, 50/60 Hz 3~ 230 V, 50/60 Hz 3~ 400 V, 50/60 Hz
Courant absorbé max. Wilo-Control	
— ESK1 :	1–12 A
— PSK1 :	10–23 A
Classe de protection :	IP 54
Protection par fusible côté réseau	
Commande (230/400 V) :	0,1 A
Organes de commande en basse tension :	0,8 A
Température ambiante :	-10 à +55 °C

5.2 Etendue de la fourniture

- Coffret de commande
- Notice de montage et de mise en service
- 2 électrodes
- 4 supports pour montage du coffret de commande
- Pincettes et bandes en plastique pour le montage d'un condensateur dans le couvercle du coffret de commande (pour version 1~230 V)

5.3 Accessoires (en option)

- Câble de raccordement pour électrodes
- Affichages externes (horloge, manomètre, etc.)
- Capteur du sens de rotation

6 Description

6.1 Façade du coffret de commande (fig. 1)

Rep.	Élément	Fonction
1	Témoin lumineux - vert	est allumé en continu lorsque l'appareil est sous tension
2	Témoin lumineux - jaune Selon le mode de fonctionnement sélectionné : – affichage « manque d'eau » – Niveau minimum atteint	est allumé en continu lors du déclenchement de l'électrode
3	Témoin lumineux - rouge Défaut de la pompe	est allumé en continu lorsque la pompe s'arrête en raison d'un défaut.
4	Témoin lumineux - vert Pompe en fonctionnement	est allumé en continu lorsque la pompe fonctionne
5	Sélecteur à 3 positions Mode de fonctionnement	Sélection du mode de fonctionnement : AUTO mode automatique avec toutes les fonctions de sécurité, la protection de moteur électronique et la protection contre le manque d'eau 0 hors service MANU fonction interrupteur
6	Bouton-poussoir	Réarmement de la protection thermique contre les surcharges

6.2 A l'intérieur (fig. 2)

Rep.	Élément
1	Disjoncteur de protection thermomagnétique
2	Transformateur 12 V en basse tension des organes de commande
3	Contacteur du moteur
4	Bornier de raccordement des organes extérieurs (électrode, manostat d'alerte, interrupteur à flotteur, télécommande)
5	Bornier de raccordement à la terre
6	Curseur de réglage de la puissance nominale selon la plaque signalétique du moteur de la pompe
7	Curseur de réglage de la sensibilité des électrodes par rapport à la dureté de l'eau
8	Curseur de réglage de la temporisation « manque d'eau »
9	Curseur de réglage de la temporisation « manostat d'alerte/débitmètre »
10	Fusible (0,1 A) de choix de tension selon la plaque signalétique du moteur de la pompe
11	Sélecteur du type de protection manque d'eau
12	Commutateur d'enclenchement de la temporisation en cas d'utilisation du manostat d'alerte ou du débitmètre
13	Connecteur de la platine du panneau de commande
14	Fusible de protection coffret basse tension (0,8 A)

7 Montage et raccordement électrique

7.1 Montage

Montage mural : Dimensions, voir fig. 3

7.2 Raccordement électrique (fig. 4a-f)



DANGER ! Danger de mort !

Lors des travaux sur un coffret de commande ouvert, il existe un risque d'électrocution en cas de contact avec des composants sous tension. Faire effectuer le raccordement électrique par des installateurs électriques agréés par le fournisseur d'énergie électrique local et conformément aux prescriptions en vigueur.

Le type de courant et la tension de l'alimentation réseau doivent correspondre aux données figurant sur la plaque signalétique de la pompe/du moteur à raccorder.

- Observer les consignes de prévention des accidents !
- Mettre la pompe/l'installation à la terre conformément aux prescriptions,
- Câble de raccordement au réseau pour DM : 4 x 1,5 mm² pour EM : 3 x 1,5 mm² pour EM :
- Retirer le couvercle du coffret.
- Positionner le fusible de protection de 0,1 A dans l'emplacement correspondant à la tension d'utilisation : 230 V ou 400 V (fig. 2, rep. 10).

7.2.1 Raccordement du moteur de pompe (fig. 2)



DANGER ! Danger de mort !

Une mise à la terre défectueuse peut entraîner un risque de choc électrique.

- Raccorder le câble de mise à la terre au bornier (fig. 2, rep. 5)

Triphasée 400 V :

câble à quatre conducteurs (3 phases + TERRE) sur contacteur (rep. 3) aux bornes 2-4-6

Monophasé 230 V :

câble à trois conducteurs (1 phase + neutre + TERRE) sur contacteur (rep. 3) aux bornes 2-4

7.2.2 Raccordement des organes extérieurs



DANGER ! Danger de mort !

Une mise à la terre défectueuse peut entraîner un risque de choc électrique.

- Raccorder le câble de mise à la terre au bornier (fig. 2, rep. 5)
- Ne pas raccorder de tension extérieure sur le bornier (fig. 2, rep. 4).

Possibilité de télécommande par organe extérieur (manostat d'alerte, commande, régulateur de niveau, etc.) Connexion par câble à 2 conducteurs Ø 0,75 mm² aux bornes 5 + 6 du bornier (voir fig. 2 rep. 4) en ayant au préalable retiré le pont de conversion entre les bornes 5 + 6.

Raccorder le câble selon l'application prévue à la réglette à bornes (voir fig. 2, rep. 4 et fig. 4, voir chap. 6.3).

7.2.3 Alimentation réseau



DANGER ! Danger de mort !

Une mise à la terre défectueuse peut entraîner un risque de choc électrique.

- Raccorder le câble de mise à la terre au bornier (fig. 2, rep. 5)

Triphasé 400 V (230 V) :

câble à quatre conducteurs (3 phases + TERRE) Ø 1,5 mm² aux bornes R-S-T.

Monophasé 230 V :

câble à trois conducteurs (1 phase + neutre + TERRE) Ø 1,5 mm² aux bornes L-N.

8 Mise en service



ATTENTION ! Risque de dysfonctionnements !

Si en cours de fonctionnement l'intensité absorbée chute en dessous de 1 A (courant en marche à vide), le réarmement se fait manuellement en appuyant sur le bouton « RESET » (fig. 1, rep. 6).

8.1 Sélecteur du mode de fonctionnement

Un sélecteur (ou touche) à 3 positions, situé en façade du coffret de commande (voir fig. 1 rep. 5), permet de sélectionner le mode de fonctionnement souhaité :

Position « MANU » (fonction interrupteur) : le système est commandé manuellement. Il n'est pas affecté par le réglage de niveau ou les organes de commande extérieurs.

Position « 0 » : la pompe ne peut pas fonctionner et reste éteinte quelles que soient les conditions.

Position « AUTO » : la pompe fonctionne automatiquement, selon le système choisi.

8.2 Réglages et vérifications

8.2.1 Protection contre les surcharges



DANGER ! Danger de mort !

Faire des modifications uniquement lorsque la pompe est hors tension.

- Régler le potentiomètre (voir fig. 2 rep. 6) à la puissance nominale du moteur mentionnée sur la plaque signalétique (ou sur la plaque de l'installation fixée à proximité du coffret de commande, dans le cas d'une pompe immergée).
- Mettre le sélecteur à trois positions (voir fig. 1 rep. 5) sur « AUTO » : le voyant vert est allumé et la pompe démarre. Après environ 3 minutes de fonctionnement, si le voyant de défaut s'allume, le réglage de la puissance nominale est trop faible.
- Vérifier la puissance absorbée par le moteur et les raccordements avant l'installation avant tout nouveau réglage.
- Régler à nouveau la puissance nominale suivant les valeurs obtenues.

8.2.2 Contrôle du sens de rotation (moteur triphasé uniquement)

Mettre le sélecteur à trois positions (voir fig. 1 rep. 5) sur « MANU », (voyant sous tension allumé). Si un signal (interrupteur à flotteur, électrode, etc.) est activé, la pompe démarre.

Pour vérifier le sens de rotation, se reporter à la notice de mise en service de la pompe.

En cas de sens de rotation incorrect :

- Mettre l'installation hors tension.
- Inverser les deux phases du coffret de commande.

8.3 Sélecteur du mode de fonctionnement

Selon l'application, il est nécessaire de régler le mode de fonctionnement.

8.3.1 Installation avec deux électrodes (fig. 4a)

- Sélectionner la protection contre le manque d'eau (fig. 2, rep. 11)
- Réglage de la sensibilité des électrodes
Avant le démarrage de la pompe, mettre au minimum le potentiomètre de conductivité en eau (voir fig. 2 rep. 7).
Positionner le sélecteur à trois positions (fig. 1, rep. 5) sur « AUTO » et s'assurer que les électrodes soient immergées. Tourner lentement le potentiomètre (voir fig. 2 rep. 7) dans le sens horaire jusqu'au démarrage de la pompe.
- Mise en place des électrodes
(Se reporter à notice de la pompe)



REMARQUE :

l'électrode inférieure détecte le manque d'eau. L'annulation de ce défaut est effectuée par l'immersion de l'électrode supérieure.

8.3.2 Installation avec une électrode (fig. 4b)



ATTENTION ! Risque de dysfonctionnements ! Positionner le sélecteur de la protection contre le manque d'eau (fig. 2, rep. 11) !

- Réglage de la sensibilité de l'électrode
Avant le démarrage de la pompe, mettre au minimum le potentiomètre de la dureté d'eau (fig. 2, rep. 7).
Positionner le sélecteur à trois positions (fig. 1, rep. 5) sur « AUTO » et s'assurer que les électrodes soient immergées. Tourner lentement le potentiomètre (fig. 2 rep. 7) dans le sens horaire jusqu'à ce que le voyant (fig. 1, rep. 2) se mette à clignoter.
- Réglage de la temporisation avant redémarrage
Suite à un arrêt dû à un manque d'eau, la pompe redémarre après un délai de temporisation (de 1 à 30 minutes).
Ce réglage s'effectue sur le potentiomètre (fig. 2, rep. 8).
Pendant cette phase d'attente, le voyant jaune clignote (voir fig. 1 rep. 2).
- Mise en place de l'électrode
(Se reporter à notice de la pompe)

8.3.3 Installation avec une débitmètre (fig. 4c)



ATTENTION ! Risque de dysfonctionnements ! Mettre au maximum le potentiomètre de dureté de l'eau (fig. 2, rep. 7) !

- Positionner le sélecteur de la protection contre le manque d'eau (fig. 2, rep. 11).
- Réglage de la temporisation avant redémarrage
Suite à un arrêt dû à un manque de débit, la pompe redémarre après un délai de temporisation (de 1 à 30 minutes). Cette temporisation permet un remplissage suffisant de la réserve d'eau avant redémarrage.
Ce réglage s'effectue sur le potentiomètre (fig. 2, rep. 8).
Pendant cette phase d'attente, le voyant jaune clignote (voir fig. 1 rep. 2).
- Réglage de la temporisation après redémarrage (fig. 2, rep. 9).
Choisir la durée de fonctionnement de la pompe (5 secondes à 3 minutes) permettant au débitmètre de détecter un débit suffisant. Si à la fin de cette temporisation le débitmètre n'est pas activé, la pompe s'arrête.
- Réglage des fonctions de temporisation (fig. 2, rep. 12).

Position « AUT » :

les deux temporisations sont activées.

Position « MAN » :

l'activation de la temporisation du redémarrage s'effectue en appuyant sur « RESET » (fig. 1 rep. 6).



ATTENTION ! Risque de dysfonctionnements ! S'assurer que le pont de conversion est bien positionné entre les bornes 5 et 6 du bornier (fig. 2, rep. 4).

8.3.4 Mode d'alimentation



ATTENTION ! Risque de dysfonctionnements ! Mettre au maximum le potentiomètre de conductivité en eau (fig. 2, rep. 7) !

Fonctionnement avec un interrupteur à flotteur (fig. 4d)

- Positionner le sélecteur de la protection contre le manque d'eau (fig. 2, rep. 11).
Dans cette position, le flotteur de commande est connecté aux bornes 5 et 6 du bornier (fig. 2, rep. 4).
- Un disjoncteur de protection (en tant que protection contre marche à sec) doit être connecté aux bornes 1 et 3 du bornier.
- Réglage de la temporisation avant redémarrage
Suite à un arrêt dû à un manque d'eau, la pompe redémarre après un délai de temporisation (de 1 à 30 minutes).
Ce réglage s'effectue sur le potentiomètre (fig. 2, rep. 8).
Pendant cette phase d'attente, le voyant jaune clignote (voir fig. 1 rep. 2).

Fonctionnement avec deux interrupteurs à flotteur (fig. 4e)

- Positionner le sélecteur de la protection contre le manque d'eau (fig. 2, rep. 11). Dans cette position, le coffret n'assure plus que la commande de la pompe et le voyant jaune (voir fig. 1 rep. 2) indique la phase de remplissage.



ATTENTION ! Risque de dysfonctionnements ! S'assurer que le pont de conversion est bien positionné entre les bornes 5 et 6 du bornier (fig. 2, rep. 4).

8.3.5 Suppression (fig. 4f)



ATTENTION ! Risque de dysfonctionnements ! Mettre au maximum le potentiomètre de dureté de l'eau (fig. 2, rep. 7) !

Interrupteur à flotteur dans la cuve + interrupteur à pression

- Positionner le sélecteur de la protection contre le manque d'eau (fig. 2, rep. 11). Dans cette position, l'interrupteur à pression est connecté aux bornes 5 et 6 du bornier (fig. 2, rep. 4).
- Réglage de la temporisation avant redémarrage Suite à un arrêt dû à un manque d'eau, la pompe redémarre après un délai de temporisation (de 1 à 30 minutes). Ce réglage s'effectue sur le potentiomètre (fig. 2, rep. 8). Pendant cette phase d'attente, le voyant jaune clignote (voir fig. 1 rep. 2).

Interrupteur à pression dans la conduite d'arrivée + interrupteur à pression

- Positionner le sélecteur de la protection contre le manque d'eau (fig. 2, rep. 11). Dans cette position, l'interrupteur à pression est connecté aux bornes 5 et 6 du bornier (fig. 2, rep. 4).
- Réglage de la temporisation avant redémarrage Suite à un arrêt dû à un manque d'eau, la pompe redémarre après un délai de temporisation (de 1 à 30 minutes). Ce réglage s'effectue sur le potentiomètre (fig. 2, rep. 8). Pendant cette phase d'attente, le voyant jaune clignote (voir fig. 1 rep. 2).

9 Entretien



DANGER ! Danger de mort !

Lors des travaux sur un coffret de commande ouvert, il existe un risque d'électrocution en cas de contact avec des composants sous tension.

- **Mettre l'installation hors tension et la protéger contre une remise en marche intempestive avant de procéder à des travaux de maintenance et de réparation.**

10 Pannes, causes et remèdes

Ne faire effectuer le dépannage que par du personnel qualifié ! Observer les consignes de sécurité du chapitre « Sécurité ».

Panne	Causes	Remèdes
La pompe ne démarre pas ou s'arrête de façon définitive	<ul style="list-style-type: none"> • L'alimentation réseau est défectueuse • Fusible de choix de tension (fig. 2 rep. 11) mal ou défectueux • Mode de fonctionnement en position '0' • Circuit de télécommande interrompu • Absence de raccordement des électrodes, des interrupteurs à flotteur ou des ponts de conversion 	<ul style="list-style-type: none"> • Raccorder l'alimentation réseau en fonction de la tension disponible. • Placer le fusible dans le bon porte-fusible. Au besoin, changer le fusible. • Mettre le sélecteur (fig. 1 rep. 5) sur la position « AUTO ». • Fermer le circuit ou vérifier la présence du pont de conversion (bornes 5 et 6 du bornier). • Raccorder les électrodes, les interrupteurs à flotteur ou mettre les ponts de conversion suivant l'utilisation (fig. 4a-f)
Défaut pompe à la mise en route	<ul style="list-style-type: none"> • Problème de protection • Mauvais câblage 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier l'état du relais. • Vérifier le câblage.
Défaut de la pompe Indicateur de défaut permanent	<ul style="list-style-type: none"> • L'interrupteur de protection thermique (fig. 2, rep. 1) s'est déclenché 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier que le réglage de la puissance est conforme à la puissance nominale indiquée sur la plaque signalétique du moteur. • Réarmer en appuyant sur le bouton « RESET ». • Si le défaut persiste, contacter le service.
Automatisme défectueux	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de terre défectueuse : • Eau anormalement douce • Temporisation à '0' 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier les prises de terre et la mise à la masse de la pompe. • Vérifier le réglage (voir § 6.3.1.1). • Vérifier le bon fonctionnement de la temporisation et son réglage.

Panne	Causes	Remèdes
La pompe démarre mais le débit est insuffisant	<ul style="list-style-type: none"> • Vitesse de rotation trop basse • Mauvais sens de rotation 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier l'alimentation électrique et le raccordement du moteur • Inverser deux phases.

11 Pièces de rechange

Toutes les pièces de rechange doivent être commandées directement auprès du service après-vente Wilo.

Afin d'éviter toutes questions ou commandes erronées, indiquer toutes les données de la plaque signalétique lors de chaque commande.

Le catalogue de pièces de rechanges est disponible à l'adresse : www.wilo.com.

Sous réserve de modifications techniques !



wilo

Pioneering for You

WILO SE
Nortkirchenstraße 100
D-44263 Dortmund
Germany
T +49(0)231 4102-0
F +49(0)231 4102-7363
wilo@wilo.com
www.wilo.com